nous féliciter de l'aspect des affaires publiques à l'intérieur et au dehors, de la prédomi nance et des dispositions publiques parmi les nations, et des indices d'accord et de tranquilité également favorables au développement du commerce étranger et aux entreprises de l'industrie domestique.

Le grand projet de la Confédération fut heureusement inauguré sous les auspices de

mon Prédécesseur.

C'est pour moi un sujet d'orgueil que de trouver mon nom honorablement associé à la fortune croissante de la Puissance du Canada, et je compterai comme un bonheur, aussi bien que comme un devoir, de coopérer, en autant que j'en serai capable, à seconder vos efforts pour affermir les liens qui unissent ensemble les différentes Provinces, et pour assurer l'at:achement du peuple au sol au moyen de lois sages et équitables.

L'exercice de vos efforts dans ces directions paraît devoir être plus que jamais nécessaire, maintenant que les termes auxquels de grandes accessions sont offertes à la Puissance

vont être immédiatement soumis à votre considération.

En conséquence de la dépêche du Duc de Buckingham et Chandos, du 8 Août dernier, annonçant que Sa Grâce se proposait d'entrer en négociations avec la Compagnie de la Baie d'Hudson quant aux termes auxquels elle serait disposée à renoncer à ses droits et prétentions dans le Territoire du Nord-Ouest, Lord Monck envoya en Angleterre deux Membres du Conseil Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du Canada.

Les conférences à Londres et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord *Granville*, après un examen complet des circonstances, fit de la part du Gouvernement de Sa Majesté pour être soumis à la considération du peuple du *Canada* et de la Compagnie de la *Baie d'Hudson*.

J'ai reçu la nouvelle que la Compagnie de la Baie d'Hudson, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies.

J'ai donné ordre que le rapport de la mission, et tous les papiers qui s'y rapportent, soient régulièrement mis devant le Parlement, et je les recommande à votre sérieuse considération, en vue de la haute importance du sujet, autant que dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, soit close sans plus de délai.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu du Gouverneur de Terreneuve des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette Colonie d'être admis dans l'Union, surtout sa dépêche du 20 Mars dernier, contenant copies des Résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les conditions qu'il leur paraît désirable

de proposer.

Ces pièces vont être fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et j'espère qu'avant la clôture de la Session je serai en état de soumettre à votre considération

les détails d'un arrangement provisoire.

Ce sera un sensible plaisir pour moi, aussi bien qu'un sujet de félicitation générale, si à un jour prochain la belle Colonie de Terreneuve qui n'a pas d'égale comme pépinière d'intrépides marins, et dont les riches pêcheries sont inépuisables, vient a former partie de la Puissance.

A la suggestion du Gouvernement de Sa Majesté, il a été fait une tentative sincère pour apaiser le mécontentement qui règne malheureusement à la Nouvelle-Ecosse. Les

papiers se rapportant à ce sujet seront soumis à votre considération favorable.

Comme suite de ce qui a été commencé dans la dernière Session, il vous sera présenté des Bills pour l'assimilation des Lois Criminelles existant dans les diverses Provinces. Il ne peut être conféré à un pays un plus grand bien qu'un Code de Lois Criminelles bien défini, d'une application générale et d'une étude facile.

Entre autres mesures, il vous sera présenté des Bills pour l'établissement de lois uniformes et amendées touchant les Elections Parlementaires, la Banqueroute et l'Insolvabilité,

et les Brevêts d'Invention et de Découverte.

Messieurs de la Chambre des Communes,-

Le Budget des dépenses de l'année fiscale qui approche vous sera soumis. Il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. J'ai aussi donné instruction de mettre devant vous les Comptes Publics pour l'année dernière.